

Vision stratégique

du Délégué général pour l'armement #2023





Vision stratégique du Délégué général pour l'armement #2023

La création de la Délégation Ministérielle pour l'Armement (DMA), en 1961, par le général de Gaulle est un tournant : c'est la transformation du paysage de l'armement français.

Pour la première fois, la France façonne et déploie une stratégie d'envergure qui fait émerger un outil scientifique et industriel cohérent et complet pour répondre à une ambition claire pour la Défense nationale : la création d'une Force Nucléaire Stratégique.

Dès lors la DMA devenue Délégation générale pour l'armement en 1977, puis Direction générale de l'armement en 2009, se voit confier un objectif déterminant : fournir aux forces françaises les systèmes d'armes qui répondent à leurs besoins opérationnels et préparer l'avenir, dans une réelle communauté de destin avec les armées. Afin de poursuivre cet objectif la DGA a encadré le développement d'un tissu industriel parmi les plus solides au monde.

Entité unique, la DGA permet, depuis sa création, à la France d'être au rang des premières nations mondiales en matière de maîtrise technologique de défense, de conduite de projets complexes, de coopérations et d'exportations. Elle permet ainsi à la Nation de maintenir un modèle d'armée complet, dans une démarche de souveraineté et d'autonomie, intégrant désormais la transition vers une économie de guerre voulue par le Ministre des Armées et s'appuyant sur une loi de programmation militaire ambitieuse.

Alors que nos sociétés doivent faire face à des défis inédits pour les générations actuelles, la France doit pouvoir compter sur un socle robuste d'expertise technologique, technique et industrielle de premier rang.

Je souhaite ainsi que la DGA demeure cet outil d'exception dont la France a plus que jamais besoin. Elle doit pour cela s'adapter sans cesse pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et des prochaines décennies.

Cette ambition ne pourra être atteinte sans un changement de culture profond et collectif tendant vers la simplification, l'agilité et l'audace.

De cette adaptation doit naître une nouvelle DGA plus ouverte vers ses partenaires étatiques et industriels, mais aussi plus simple et efficiente. Si la complexité est inhérente à l'activité de la DGA, la complication est maîtrisable et doit être combattue.

Transformer sans casser ce qui fonctionne, donner au ministère et aux armées les outils et armements nécessaires à nos futures capacités, appréhender l'avenir sans céder à l'urgence du présent, valoriser les femmes et les hommes qui font et sont la DGA: tels sont les défis que nous devons relever, pour la protection de nos citoyens, l'équipement de nos forces armées et le succès des armes de la France.

EMMANUEL CHIVA

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL POUR L'ARMEMENT

UNE DGA STRATÈGE AU SERVICE DES AMBITIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES POUR NOTRE DÉFENSE NATIONALE

Notre défense doit pouvoir disposer d'un outil au maximum de sa performance

- Une DGA **experte** et **agile**, au service de la politique de défense et de la Nation.
- Une DGA qui s'adapte aux enjeux actuels et futurs, actrice d'une France unie et résiliente.
- Une DGA motrice de l'autonomie stratégique nationale et européenne, sans dogmatisme, au profit de notre système de défense.

Au profit du ministère des Armées, une DGA en mesure

- → D'assurer la réponse adaptée au besoin des forces dans les délais requis et des coûts maitrisés
- → D'assurer la maîtrise d'œuvre du système de défense
- → De fournir une capacité d'anticipation stratégique technologique et industrielle concourant à la défense et à la sécurité nationale
- → De garantir l'expertise technique nécessaire à l'équipement des forces et à leur préparation opérationnelle, jusqu'à la haute intensité
- → De peser sur la scène internationale au profit de nos intérêts stratégiques et d'une autonomie nationale et européenne
- → D'être en mesure d'attirer les talents, notamment auprès des jeunes générations

5 MISSIONS

POUR APPORTER LES MEILLEURES RÉPONSES AUX BESOINS DE NOS FORCES

- ÉQUIPER ET SOUTENIR LES ARMÉES DE FAÇON

 SOUVERAINE EN ASSURANT LA MAITRISE D'ŒUVRE ÉTATIQUE DU SYSTÈME DE DÉFENSE
- 2. FOURNIR UNE CAPACITÉ D'ANTICIPATION STRATÉGIQUE TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE QUI CONCOURT À LA DÉFENSE ET À LA SÉCURITÉ NATIONALE
- PROMOUVOIR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE

 DE LA COOPÉRATION ET SOUTENIR LES EXPORTATIONS
- ORIENTER ET SOUTENIR LA BASE INDUSTRIELLE

 DE DÉFENSE DANS UNE LOGIQUE DE SOUVERAINETÉ
- MAINTENIR LE FONDEMENT DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE ET DÉVELOPPER LA CAPACITÉ CYBER DU MINISTÈRE DES ARMÉES AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

ÉQUIPER ET SOUTENIR LES ARMÉES DE FAÇON . SOUVERAINE EN ASSURANT LA MAITRISE D'ŒUVRE ÉTATIQUE DU SYSTÈME DE DÉFENSE

ENJEUX

La DGA a pour mission principale de livrer aux forces armées des capacités qui répondent à leur besoin opérationnel. Ces capacités doivent être en mesure de capter l'innovation, les nouveaux besoins, les apports rapides du numérique et de s'adapter à l'évolution des menaces.

La DGA partage avec l'Etat-major des armées la définition des feuilles de route pour nos futures capacités. Elle est en revanche l'expert technique en mesure de traduire les effets opérationnels recherchés par les armées en exigences techniques. Elle est l'architecte qui structure les capacités en projets industriels dont elle supervise la réalisation. C'est aussi l'acteur qui assure la connectivité et l'intégration des systèmes entre eux pour garantir et valider leur performance finale d'ensemble. C'est la notion de construction d'une capacité de bout-en-bout. C'est la raison d'être de la DGA

Dans ce domaine elle doit améliorer sa performance. Pour cela la DGA doit devenir un réel maître d'œuvre étatique du système de défense. Cela va de pair avec le développement continu de son expertise technique, gage de la crédibilité de son action, et la nécessité de renforcer continuellement les échanges avec les forces et l'industrie.

Etre « maître d'œuvre étatique » du système de défense

Au-delà du « faire faire » propre au maître d'ouvrage, cela signifie chercher à repositionner la DGA en un acteur du « faire », architecte de la définition technique d'un système de défense performant et interconnecté.

En tant que maître d'œuvre étatique, la DGA exerce son expertise en matière d'ingénierie pour coordonner entre elles les briques des différents maîtres d'œuvre industriels, et veiller à leur bon assemblage dans une démarche de bout-en-bout.





obtenir, et le partage du risque au cœur de la construction et de la gestion des projets

- → Associer les maîtres d'œuvre industriels dès la conception des programmes, afin d'évaluer les poids calendaires et financiers des exigences et les arbitrer avec les armées
- → Mettre en place une méthodologie d'analyse des risques partagée entre DGA et Etat-major des armées pour permettre l'accélération du processus d'équipement des forces

Adapter les modes d'action de la DGA

- → Mettre en place et déployer une Force d'Acquisition Rapide au sein de la DGA, pour acquérir plus efficacement et appliquer des exigences cohérentes, au cas par cas
- → Repenser les méthodes d'intervention de la DGA pour mieux exploiter tout le potentiel offert par les technologies du numérique

Accroître et faciliter les échanges, y compris de personnel, entre la DGA et les forces armées

→ Participer aux exercices opérationnels des forces et en faire des jalons d'expérimentation qui s'intègrent aux programmes pour tester l'efficacité de bout-en-bout des systèmes

Assouplir les contraintes imposées aux industriels pour leur permettre d'améliorer leur performance et les coûts

→ Disposer en retour, de la part de l'industrie, de la visibilité suffisante sur la qualité et l'avancement de ses travaux



FOURNIR UNE CAPACITÉ D'ANTICIPATION STRATÉGIQUE . TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE QUI CONCOURT À LA DÉFENSE ET À LA SÉCURITÉ NATIONALE

ENJEUX

Dans le tumulte et l'instabilité, le ministère des Armées reste celui capable de se projeter dans le temps long. Pour voir loin, il doit maîtriser les évolutions du contexte géostratégique et des menaces, et les évolutions technologiques. Pour ces dernières, c'est à la DGA de sans cesse imaginer, anticiper et innover.

Imaginer: c'est le rôle des architectes capacitaires de la DGA qui construisent les feuilles de route technologiques et programmatiques qui façonneront notre système de défense futur. Cette fonction doit couvrir la totalité des domaines d'activités de la DGA en s'appuyant sur une capacité outillée d'étude et de simulation pour faire émerger des orientations étayées.

Anticiper: cela signifie éviter la surprise stratégique dans le domaine de la science et de la technologie. Il s'agit d'anticiper les apports des technologies de rupture en termes tant de menace, que d'opportunité pour les nouveaux systèmes d'armes de nos forces.

Innover: c'est mettre en œuvre des outils de captation de l'innovation et amener l'innovation vers nos forces le plus rapidement et efficacement possible.

La lutte dans tous les milieux, jusqu'à l'Espace et les fonds marins et dans tous les champs

Fournir au ministère des Armées une capacité complémentaire de prospective

Par la spécificité de son expertise, il revient à la DGA d'éclairer le ministère des Armées, par le prisme technologique et scientifique, sur les ruptures éventuelles et les moyens d'y répondre.

Aux côtés des autres acteurs de la prospective stratégique du ministère, elle vient offrir des capacités d'analyse complémentaires multisectorielles.

Cette capacité doit également être un levier d'action pour répondre aux menaces hybrides et aux enjeux de la fonction stratégique « Influence » nouvellement décrite par la Revue nationale stratégique.

informationnels, la guerre cognitive, la lutte informatique d'influence comme la résilience cyber doivent être mises en avant comme des enjeux prioritaires pour l'élaboration et la conduite de nos futurs programmes d'armement, car l'hybridité des conflits futurs s'impose comme une menace centrale pour notre Défense.

Il est impératif d'identifier les prochaines ruptures technologiques susceptibles de représenter des ruptures géostratégiques. Les applications militaires de l'intelligence artificielle et les systèmes autonomes, la maîtrise des armes à énergie dirigée, la convergence des nanotechnologies, biotechnologies, de l'informatique et des sciences cognitives, l'hyper vélocité et le quantique sont illustratifs de ces ruptures possibles.



- → Rapprocher les fonctions de préparation de l'avenir et de conduite des opérations pour une meilleure capacité d'adaptation et d'intégration de l'innovation incrémentale
- → Conforter le rôle des architectes capacitaires de la DGA pour définir les feuilles de route technologiques et programmatiques, et leur cohérence entre elles

Pérenniser et amplifier l'action de l'Agence de l'innovation de défense (AID)

- → S'appuyer sur des démonstrateurs d'envergure pour accélérer le développement en boucle courte
- → Parvenir à un cycle « innovation expérimentation - passage à l'échelle » rapide, capable de suivre l'accélération du rythme des évolutions technologiques
- → S'attaquer aux freins réglementaires et administratifs, optimiser et simplifier l'application des règles de la commande publique pour l'innovation

Conforter notre expertise dans les domaines de la simulation et du *wargaming*

→ S'appuyer sur l'expertise existante du Centre d'analyse technico-opérationnelle de défense (CATOD) pour développer un centre référent en la matière



PROMOUVOIR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE LA COOPÉRATION ET SOUTENIR LES EXPORTATIONS

ENJEUX

Dans le cadre de la stratégie d'influence et de partenariat portée par le Président de la République, la DGA est chargée de nouer et animer des relations avec des acteurs internationaux.

Qu'il s'agisse d'exportations ou du développement de projets en commun, nos partenariats s'inscrivent dans la durée. Ils font partie intégrante de notre stratégie d'alliances et nous donnent des marges de manœuvre pour optimiser l'emploi de nos ressources financières.

L'exportation d'armements et le développement de partenariats stratégiques associés sont aussi indispensables au modèle économique. Ils permettent de maintenir une base industrielle et technologique de défense (BITD) autonome, souveraine, et d'en assurer la pérennité pour répondre durablement au besoin des armées. Dans un contexte de concurrence internationale accrue, la France doit continuer à valoriser sa réputation d'excellence technologique et de grande fiabilité qui est le fondement de son succès à l'export.

La DGA va poursuivre les efforts engagés sur les projets lancés en coopération européenne mais une réflexion doit également être amorcée sur des modèles alternatifs de coopération. La France doit poursuivre sa recherche de nouveaux partenaires pour renforcer sa liberté

Contribuer au renforcement de notre autonomie stratégique

La Revue Nationale Stratégique définit l'autonomie stratégique comme « la condition sine qua non de la protection de nos intérêts fondamentaux. Les capacités d'appréciation, de décision et d'action autonomes en constituent le cœur ».

La consolidation d'une base industrielle et technologique de défense solide et complète, à l'image du modèle d'armée français, est un levier indispensable à la crédibilisation de cette autonomie stratégique.

Elle s'envisage aussi dans un environnement européen car les coopérations et les exportations renforcent notre modèle de souveraineté et d'autonomie industrielle sans créer de nouvelle dépendance qui ne soit librement consentie.

Elle n'exclut pas les achats sur étagères et les importations, quand elles permettent de répondre à un besoin des forces, sans faire peser de menace sur notre autonomie.

de manœuvre et ne pas se trouver isolée. Il s'agit d'ouvrir la voie à la création d'un réel continuum entre coopération et export, avec pour cap la recherche d'une plus-value concrète pour nos alliances et nos programmes.

D'une manière pragmatique, l'harmonisation des besoins opérationnels en amont du lancement d'une coopération, ainsi que la nécessité de trouver des accords sur le développement des industries respectives, tout en protégeant notre savoir-faire national antérieur, sont des conditions clefs de la réussite d'une coopération.



Déployer une stratégie pragmatique de coopération internationale assurant une plus-value concrète pour la **France**

- → Généraliser l'analyse bénéfice-risque y compris dans notre recherche de partenariat ou de coopération
- → Affirmer le droit de revisite objective de nos coopérations

Disposer d'un éventail d'outils pour animer nos coopérations

- → Bâtir et animer des feuilles de route de coopération par produit et/ou filière d'armement
- → Encourager les accords d'Etat à Etat
- → Focaliser les efforts consentis dans le cadre des instruments européens ou de l'OTAN sur les projets à haute valeur ajoutée

Soutenir les aspirations légitimes de nos partenaires en termes de transferts de technologies, dans le respect de nos intérêts

→ Envisager nos partenariats au regard de notre politique industrielle, dans une logique de soutien à notre BITD

ORIENTER ET SOUTENIR LA BASE INDUSTRIELLE . DE DÉFENSE DANS UNE LOGIQUE DE SOUVERAINETÉ

ENJEUX

La base industrielle et technologique de défense ou « BITD » est le bras armé de l'autonomie stratégique et de la souveraineté de la France.

La BITD est un écosystème actuellement capable de produire la quasi-totalité des systèmes de défense nécessaires à nos Armées. Il est constitué de plus de 4 000 start-up, petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) mais aussi de laboratoires de recherche et d'instituts à la pointe de l'innovation, fédérés par une dizaine de grands groupes industriels (les maîtres d'œuvres industriels).

La mission de la DGA est de s'assurer de la capacité de la BITD à répondre en toutes circonstances et sur la durée aux besoins du ministère des Armées. Pour faire face aux nouveaux enjeux dictés par l'évolution du contexte géopolitique, le dialogue avec l'industrie doit être renforcé, notamment pour qu'elle puisse se projeter dans un modèle d'économie de guerre.

Dans ce cadre, tout ne peut pas être attendu de l'Etat, l'industrie doit aussi prendre sa part de responsabilité à l'effort de consolidation de son secteur, pour le rendre plus robuste et agile. En contrepartie de la visibilité donnée par l'Etat sur les commandes, les maîtres d'œuvre industriels doivent aussi garantir la pérennité de leur chaîne de sous-traitance.

Réaliser la transition vers une économie de guerre

Le passage à une économie de guerre est une transformation durable de notre modèle qui répond à l'évolution du contexte géostratégique et au retour de l'hypothèse d'un engagement majeur.

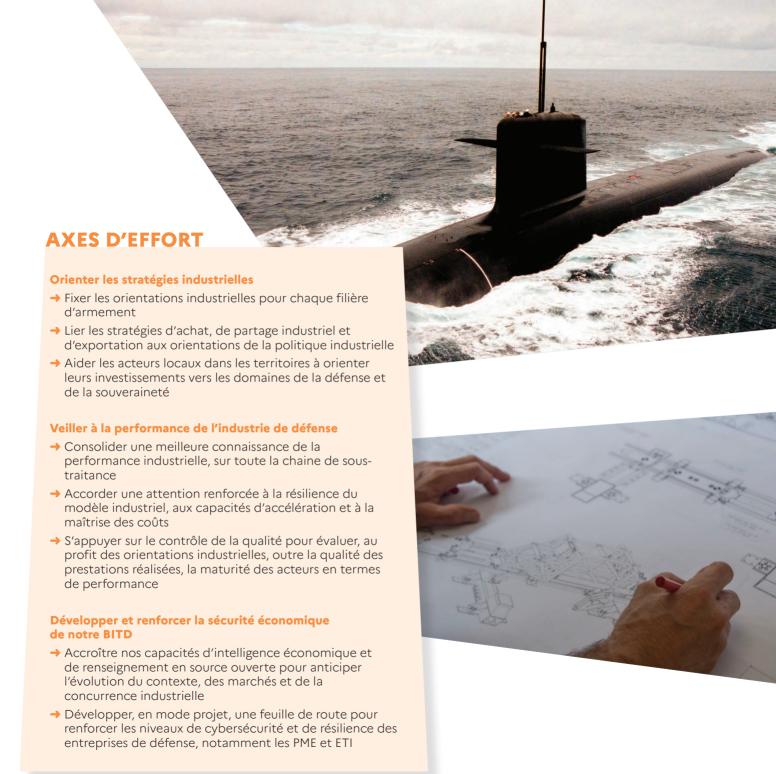
Pour y faire face, il nous faut remettre la capacité à produire au cœur de nos préoccupations : produire plus et plus vite, dans un modèle économique soutenable par l'Etat, et ce dans la durée.

Pour disposer d'un outil industriel capable d'accélérer, plusieurs leviers doivent être maitrisés: la simplification du besoin et des procédures, le renforcement des stocks, l'amélioration de la performance et de la résilience de la BITD ainsi que la préservation et le développement des compétences.

Une connaissance fine des performances industrielles est donc indispensable pour répondre aux exigences du besoin des forces et pour accélérer, à la demande, les cadences d'activités, notamment de production.

Cela passe par un renforcement des actions en faveur des PME et ETI qu'il convient d'informer, d'aider et de protéger lorsque c'est nécessaire.

Si les attentes de la DGA vis-à-vis de l'industrie continueront de croître, elles vont de pair avec un accompagnement toujours plus fort. La DGA s'appuie sur sa connaissance du tissu industriel et de son modèle économique, qu'elle continuera à développer, pour mieux orienter l'industrie et ses chaines de sous-traitance.



MAINTENIR LE FONDEMENT DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE ET DÉVELOPPER LA CAPACITÉ CYBER DU MINISTÈRE DES ARMÉES AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

ENJEUX

Enjeux majeurs de notre défense, comme cela a été réaffirmé dans la Revue nationale stratégique, structurants en raison des ambitions qu'elles portent et des ressources qui y sont consacrées (tant financières qu'humaines), la dissuasion nucléaire et la cyberdéfense constituent deux missions centrales de la DGA au profit de la souveraineté nationale.

Maintenir le fondement de la dissuasion nucléaire

Fondement de la DGA depuis sa création, la dissuasion nucléaire est la garantie ultime de la sécurité de la Nation. Elle préserve l'autonomie stratégique et la liberté d'action de la France. Une grande partie du modèle de nos armées en découle, de par le poids qu'elle confère à notre pays en tant qu'Etat doté. La crédibilité de notre dissuasion est aussi consolidée par deux piliers importants : les adhérences et l'épaulement par la défense conventionnelle.

Le rôle de la DGA est de garantir dans la durée au Président de la République, la crédibilité, la juste adéquation à la doctrine et les performances des systèmes constituants les deux composantes de notre dissuasion nucléaire.

Les adhérences: La mise en œuvre de nos composantes de dissuasion nucléaire a progressivement évolué au fil du temps. Aujourd'hui, elle est assurée d'une part par des moyens uniquement consacrés à la dissuasion, dits du premier cercle, mais également par des moyens communs et en ayant recours à des capacités conventionnelles dits des deuxièmes et troisièmes cercles, en adhérence.

Cela signifie que les choix stratégiques opérés pour l'équipement de nos forces conventionnelles contribuent également à assurer la performance globale, la disponibilité opérationnelle et donc la crédibilité de la dissuasion française.

L'épaulement : La crédibilité de la dissuasion s'appuie sur la crédibilité de l'ensemble du système de défense conventionnel. En effet, ce dernier conditionne notre capacité de réponse à une agression, avant le recours à la dissuasion nucléaire. Répondre avec un niveau d'ambition adéquate aux besoins conventionnels de nos armées, c'est donc nous doter d'une capacité à contrer l'ensemble du spectre des menaces, et ainsi concourir à la crédibilité de notre dissuasion nucléaire au travers de son épaulement par la défense conventionnelle.

Développer la capacité cyber du ministère des Armées

La DGA est, avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), le plus important pôle de compétences techniques au sein de l'Etat dans le domaine cyber. Elle constitue l'expert technique référent du ministère des Armées.

La DGA a pour mission d'équiper les forces avec des systèmes d'armes cybersécurisés au juste niveau.

Membre du « centre de coordination des crises cyber » (C4), elle contribue à la défense de la Nation contre les cyber-attaques. Elle participe fortement à développer la filière cyber française, au travers de sa contribution à la stratégie nationale d'accélération cyber et d'actions spécifiques visant à développer un tissu d'acteurs industriels souverains.

Elle recherche l'excellence dans les quatre domaines prioritaires de la cyber : la cyberprotection, la lutte informatique défensive, la lutte informatique d'influence et la lutte informatique offensive.

Conserver un temps d'avance sur nos adversaires

- → Développer la capacité d'adaptation de nos systèmes cyber et de dissuasion à la nature et à la rapidité des évolutions de nos compétiteurs
- → Renforcer la coordination des activités internes de la DGA, particulièrement en matière de préparation de l'avenir et d'innovation d'une part, et de cybersécurisation des systèmes d'armes et de cyberprotection de la BITD d'autre part

Asseoir la visibilité de la DGA sur ces deux domaines stratégiques

- → Rappeler le rôle de la DGA comme garant de la continuité technique et de la disponibilité de la dissuasion nucléaire
- → Rappeler le rôle de la DGA comme premier vivier d'experts techniques cyber au sein du ministère des Armées
- → Diffuser les cultures cyber et dissuasion plus largement au sein des équipes dans l'ensemble de la DGA et dans l'ensemble des programmes
- → Asseoir le rôle de la DGA en tant qu'acteur central des écosystèmes dissuasion et cyber à l'extérieur du ministère des Armées



AXES D'EFFORT

Ancrer notre dissuasion

- → Accentuer la participation de la DGA aux travaux et instances interministériels qui concernent la dissuasion
- → Garantir dans la durée la cohérence de l'articulation entre Dissuasion nucléaire et systèmes d'armes conventionnels selon le principe de l'épaulement

Dans le cyber, développer des méthodes et une industrie en mesure d'investir les nouveaux domaines de lutte et de fournir des capacités de pointe

- → Adapter les processus d'acquisition et de développement capacitaires de la DGA à la dynamique de la menace, en adoptant une approche aussi agile ou incrémentale que nécessaire
- → Maintenir une BITD souveraine dans le domaine de la sécurité numérique, structurer et développer une BITD souveraine dans les domaines de la lutte informatique offensive et d'influence
- → Contribuer à rapprocher les grands groupes français et l'écosystème de start-ups fournissant des produits et services de cybersécurité de nouvelle génération afin de passer l'innovation à l'échelle



10 500 FEMMES ET HOMMES

Le succès de la DGA repose en premier lieu sur une expertise technique reconnue. La DGA c'est plus de 4500 experts techniques et scientifiques, capables d'appréhender les enjeux des nouveaux systèmes d'armes dans toutes leurs dimensions, de spécifier et de tester les nouveaux équipements dans des environnements représentatifs de leur contexte d'emploi.

Au total, 10 500 agents, essentiellement ingénieurs et techniciens œuvrent au sein d'une DGA au personnel à 80% civil, résolument attachée à l'identité militaire de ses trois corps d'officiers : les ingénieurs de l'armement, les ingénieurs des études et techniques de l'armement, et les commissaires – ancrage armement. Cette double culture civile et militaire, renforcée par la présence de personnel issu des forces parmi ses rangs, est un atout majeur pour l'institution qui fait le lien entre les besoins exprimés par nos armées et les réponses proposées par l'industrie.

Pour réaliser ses missions la DGA doit donc relever le défi majeur et permanent de la captation des talents. Il lui faut répondre aux attentes renouvelées de générations dont le rapport au travail a changé. Il lui faut pouvoir se montrer plus agile et offrir des opportunités adaptées, grâce aux parcours uniques qu'elle est en mesure de proposer, mais aussi en termes de rémunération.

Elle doit se faire davantage connaître pour valoriser ses atouts et attirer des publics nouveaux. Alors que la tentation est parfois grande d'opposer défense et responsabilité sociétale, une partie grandissante de notre société, et particulièrement de notre jeunesse a soif d'engagement. Dans ce domaine la DGA dispose d'un argument de poids : le sens de la mission, palpable dans l'action de chacun.

Ce sens peut aussi être trouvé grâce à l'engagement dans la réserve. Déjà existante à la DGA, il nous faut la développer pour la rendre plus visible et accessible, et ainsi capter des profils variés qui viendront renforcer sa performance et enrichir sa culture.

Enfin, porter la vision de l'avenir, c'est aussi nécessairement travailler avec la jeunesse. La jeunesse peut et doit être consultée. Elle peut et doit être écoutée et associée à la définition de l'architecture de notre système de défense futur. Car ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui seront, demain, aux commandes de nos systèmes d'armes.

LA DGA DE DEMAIN

EN 6 POINTS CLÉS

- Une DGA pour des temps qui changent : où compétition et contestation se renforcent
- Une DGA pour l'équipement des forces et leur performance : qui partage une communauté de destin avec les armées, plus que jamais exigeante, force d'anticipation et d'efficacité
- Une DGA au rendez-vous des grands défis techniques structurants sans perdre en agilité: à l'héritage du nucléaire, s'ajoute le Cyber et plus largement le Numérique comme axes communs à tous les programmes, avec l'innovation en ligne de mire permanente
- Une DGA avec l'industrie : attentive à sa protection et à son efficacité, exigeante sur la performance finale, plus ouverte à ses propositions d'économie ou d'efficacité collective
- Une DGA pragmatique, curieuse et proactive dans ses démarches d'export, coopération, et partenariat : avec la recherche d'autonomie comme guide, mais sans dogmatisme
- Une DGA tournée vers la jeunesse : qui veut lui ouvrir ses portes, pour construire, par et avec elle, la défense de demain



Suivez l'actualité de la DGA







www.defense.gouv.fr/dga